

<https://www.pressegauche.org/Greve-a-Olymel-Vallee-Jonction-Deception-face-aux-nouvelles-demandes-d-e-reculs>



Grève à Olymel

**Vallée-Jonction - Déception
face aux nouvelles demandes
de reculs de l'employeur (CSN)**



- Communiqués -
Date de mise en ligne : mardi 18 mai 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

VALLÉE-JONCTION, QC, le 18 mai 2021 - Lors de la seconde rencontre de conciliation tenue ce matin, le comité de négociation du Syndicat des travailleurs d'Olymel Vallée-Jonction-CSN (STOVJ) a reçu la contre-proposition d'Olymel sur les clauses normatives.

« Ce matin, nous avons reçu de nouvelles demandes de reculs qui n'étaient pas incluses dans leur premier dépôt. Pour nous, il s'agit donc d'une autre insulte, d'un nouveau manque flagrant de respect qui nous indique qu'Olymel n'a pas du tout l'intention de régler rapidement le conflit actuel, de déclarer Martin Maurice, président du STOVJ. Rappelons simplement que depuis 2007, les plus bas salarié-es de notre usine touchent, à ce jour, seulement 1,13 \$ de plus l'heure, un appauvrissement qui cause un grave problème de rétention à Vallée-Jonction. Depuis 2015, plus de 1800 personnes ont été engagées chez Olymel Vallée-Jonction et près de 1700 salarié-es ont quitté leur emploi. Il y a donc un sérieux problème et seule une amélioration générale des conditions de travail pourra en venir à bout ».

Augmentation du nombre de porcs en attente à près de 74 000

« Bien entendu, nous sommes sensibles à la réalité des éleveurs de porcs qui doivent composer avec cette attitude intransigeante à notre égard. Nous ne pouvons leur dire simplement que nous sommes prêts à négocier et qu'actuellement, la balle est dans le camp de l'employeur s'il veut régler cette négociation rapidement », de conclure monsieur Maurice.

Le Syndicat des travailleurs d'Olymel Vallée-Jonction représente environ 1050 membres. Il est affilié à la Fédération du commerce-CSN, qui compte 30 000 membres regroupés au sein de 360 syndicats oeuvrant dans les domaines du commerce de gros et de détail, de l'agroalimentaire, de la finance et du tourisme.